

Fiche Technique Santé-Sécurité

STROMATOLYSER-IM (SIM-220A)

Santé	Inflammabilité	Réactivité	Contact
1	0	0	0

1 = Léger, 2 = Moyen, 3 = Élevé, 4 = Très élevé

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE, DISPONIBLE 24 HEURES SUR 24

Contacter CHEM-TEL au 1.800.255.3924

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

STROMATOLYSER-IM^{MC} de Sysmex est un réactif lytique à utiliser avec des analyseurs hématologiques automatisés désignés par Sysmex. L'emballage consiste en un cube de carton doté d'un compartiment intérieur de 10 litres en plastique.

2. INGRÉDIENTS DANGEREUX

	Pourcentage	N° CAS	STATUT DOT
Hydroxyde de sodium	0,03 %	1310-73-2	1824 154 (solution)
Surfactif non ionique*	2,4 %	*	Inoffensif
Surfactif anionique*	0,15 %	*	Inoffensif
Amino-acide*	2,0 %	*	Inoffensif
Tampon organique*	1,1 %	*	Inoffensif

*Les noms exacts des produits chimiques sont considérés comme étant des renseignements commerciaux de nature exclusive.

- o Les données sur la toxicité des composés purs, aucune donnée sur la toxicité de cette solution diluée
 - Amino-acide : Souris oral LDLo 4 g/Kg
Rat oral TDLo 40 g/Kg – effets sur le fœtus
 - Tampon organique : Caille oral LD₅₀ >316 mg/Kg
 - Surfactif non ionique : Rat oral LD₅₀ 70 g/Kg
- o Niveau d'exposition permis par l'OSHA : Aucun niveau établi pour ces produits chimiques.
- o Données sur les cancérrogènes : Aucune donnée indiquée.

3. CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Un liquide transparent, inodore et facilement moussé. La gravité spécifique est de 1,014. Les propriétés physiques exactes de cette solution ne sont pas encore établies. Cependant, il est à prévoir que ses propriétés physiques ressemblent à celles de l'eau, qui en est le composant le plus important.

4. RISQUE D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Non combustible. En cas d'incendie, Stromatolyser-IM^{MC} pourrait émettre du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone.

5. REACTIVITÉ

Solution stable non réactive.

6. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Nombre limité de données toxicologiques. Effet irritant léger sur la peau, sur les yeux et, s'il s'agit de la génération d'un brouillard, en cas d'inhalation. L'ingestion pourrait provoquer de la nausée, des vomissements et de la diarrhée.

7. PROCÉDURES DE PREMIERS SOINS

- o En cas d'ingestion : Appeler les secours médicaux. Diluer en buvant 4 à 8 onces d'eau ou de lait. En cas de vomissement, placer le patient sur le côté en surélevant les hanches par rapport à la tête.
- o En cas d'inhalation : Mettre le patient à l'air frais. Appeler les secours médicaux le cas échéant.
- o En cas de contact avec la peau : Ôter les vêtements contaminés. Laver à l'eau les parties du corps affectées.
- o En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à l'eau en soulevant la paupière inférieure et la paupière supérieure jusqu'à disparition de toutes traces d'irritation. Appeler les secours médicaux si l'irritation persiste.

8. MESURES PRÉVENTIVES ET PROCÉDURES D'ÉLIMINATION

Porter des gants, des lunettes de sécurité et une blouse de laboratoire. Créer une levée pour contenir le déversement et l'absorber à l'aide de matière absorbante neutre et le placer dans un récipient pour l'éliminer. Éliminer les déchets conformément aux règlements environnementaux municipaux, provinciaux et fédéraux.

9. ENTREPOSAGE ET RENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX

Entreposer à une température ambiante contrôlée qui ne dépasse pas 30°C pour assurer la performance du réactif.

10. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

État des stocks internationaux :

Ingrédient	N° CAS	CE	Japon	Australie	Corée	Canada : LIS	Canada : LES
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Surfactif non ionique	*	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Surfactif anionique	*	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Amino-acide	*	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Tampon organique	*	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON

États-Unis :

Ingrédient	N° CAS	OSHA	CAA	CWA	RCRA	SARA 302	SARA 313	TSCA
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	OUI	NON	NON	NON	NON	NON	OUI
Surfactif non ionique	*	OUI	NON	NON	NON	NON	NON	OUI
Surfactif anionique	*	OUI	NON	NON	NON	NON	NON	OUI
Amino-acide	*	OUI	NON	NON	NON	NON	NON	OUI
Tampon organique	*	OUI	NON	NON	NON	NON	NON	OUI

* Les noms exacts des produits chimiques sont considérés comme étant des renseignements commerciaux de nature exclusive.

SIMDUT (Canada) :

INGRÉDIENTS DANGEREUX – SIMDUT (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail) Lorsque ce produit est testé en entier, il est considéré comme une substance réglementée, catégorie E (corrosive) et catégorie D, division 2, sous-section B (effet irritant sur la peau et sur les yeux, toxique) définie par la *Loi sur les produits dangereux*.

Cette fiche technique santé-sécurité (FTSS) a été préparée selon les critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et elle comporte tous les renseignements exigés par le Règlement.

Les informations contenues dans ce document sont fournies de bonne foi par Sysmex America, Inc. sans toutefois garantir l'exhaustivité ou l'exactitude de celles-ci. Ce document est un guide destiné uniquement à expliquer la manipulation correcte de ce matériel par du personnel qualifié en conformité à ses fins prévues. Toute personne recevant ces informations demeure responsable de leur interprétation lors de la réalisation d'une tâche spécifique. L'utilisateur doit utiliser ces données comme un supplément d'informations complétant les autres informations acquises de manière indépendante et doit déterminer de la même manière la pertinence et l'exhaustivité des informations provenant de toutes origines pour garantir le bon usage et la bonne utilisation de ces matériaux et pour assurer la sécurité et la santé des employés et des clients. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée par rapport à ces informations.

Il est autorisé de faire un nombre illimité de copies sur papier de cette FTSS (fiche technique santé-sécurité) pour divulgation interne exclusivement.